



Rapport annuel 2021 présenté à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

Les États et provinces membres du Groupe international de gestion des urgences (GIGU) sont heureux de présenter le rapport annuel 2021 du GIGU.

La COVID-19 est demeurée un dossier important tout au long de 2021. En 2020, toutes les entités administratives membres du GIGU avaient activé leur centre d'opérations d'urgence pour lutter contre la pandémie. Le moment de la désactivation des centres d'opérations d'urgence, des centres de contrôle provinciaux et de la levée de l'état d'urgence a varié dans chaque administration. Certains ont été désactivés en 2021, d'autres en 2022 et certains autres sont encore actifs pour la surveillance.

En plus de la COVID-19, les entités administratives membres du GIGU sont intervenues lors de tempêtes violentes et d'inondations, de tempêtes tropicales ou d'ouragans, de tempêtes hivernales, de glissements de terrain, de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de cyberattaques et de l'agitation civile (manifestations et barricades).

Malgré les difficultés posées par la COVID-19, les entités administratives ont été en mesure de tenir plus de 250 formations et d'organiser ou de participer à plus de 75 exercices entre juin 2020 et décembre 2021.

Objet

Le présent rapport vise à faire un compte rendu à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada sur les activités du Groupe international de gestion des urgences (GIGU) pour la période de juin 2020 à décembre 2021.

Mission

Le Protocole d'entente internationale d'aide à la gestion des urgences (PEIAGU) est un cadre qui prévoit que les entités signataires s'offriront une aide mutuelle pour la préparation, l'intervention ou le rétablissement en cas d'urgence ou de catastrophe. Les membres du GIGU se rencontrent habituellement en personne deux fois par année et maintiennent une étroite communication par courriel et par téléconférence afin de se tenir au courant de la situation de chaque région et de créer des occasions de collaboration en matière de planification de la gestion des urgences, de formation, d'exercices et d'échange de pratiques exemplaires.

Mandat

Le rôle et la responsabilité du GIGU sont d'accroître la capacité des entités administratives membres à être en mesure d'offrir du soutien aux autres entités administratives membres au cours de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement en cas de situation d'urgence importante. Les entités administratives membres du GIGU demeurent vouées à l'amélioration de



la capacité d'intervention par l'aide mutuelle lorsque ces catastrophes surviennent. Pour y arriver, elles tiennent des réunions, des formations et des exercices de façon régulière.

Entités administratives membres

Provinces de l'Est du Canada

Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Québec

États de la Nouvelle-Angleterre

Connecticut
Maine
Massachusetts
New Hampshire
Rhode Island
Vermont

Réunions du GIGU

En raison des restrictions de voyage et de l'intervention de chaque territoire relatives à la COVID-19, les membres de l'IEMG se sont réunis virtuellement deux fois et en personne une fois entre juin 2020 et juin 2022. Les réunions virtuelles ont eu lieu le 11 mai 2021 et le 18 novembre 2021. La réunion en personne s'est tenue les 7 et 8 juin à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Les points suivants ont été discutés :

- Séances d'information des administrations et des partenaires
- Mise à jour du site Web du GIGU
- **Cybersécurité des infrastructures essentielles**
- Mise à jour du Canada sur les infrastructures essentielles
- Partage de ressources entre les administrations
- Présentation des mises à jour du manuel des opérations
- Gestion des changements climatiques à l'Île-du-Prince-Édouard

Objectifs du GIGU

Mise à jour du plan stratégique du GIGU

La mise à jour du plan stratégique du GIGU se poursuit, et d'autres discussions sont prévues au Massachusetts à l'automne 2022. Notons parmi les domaines prioritaires :

- Offrir plus de formations et d'exercices conjoints aux entités membres et à leurs partenaires.
- Donner davantage de place à l'échange de leçons et de pratiques exemplaires.
- Simplifier le processus pour l'échange de ressources entre les États-Unis et le Canada.
- Inclure un point permanent sur le changement climatique pour toutes les réunions du GIGU.
- À l'automne 2022, l'ajout d'un point permanent à l'ordre du jour sur l'infrastructure essentielle et les chaînes d'approvisionnement sera considéré.



Collaboration avec le Comité directeur sur les changements climatiques (CDCC) comme prescrit par la résolution d'août 2017 des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, par l'échange d'information, l'amélioration de la communication et l'intégration des risques et vulnérabilités en matière de climat à la planification et au processus décisionnel. Les pratiques exemplaires de planification et d'intervention en lien avec les changements climatiques ont été abordées à la réunion de l'automne 2019. Le GIGU invitera le CDCC à faire une courte présentation sur ses activités à la réunion de l'automne 2022.

Harmonisation de l'approche des trois ententes binationales sur la gestion des urgences

Le Northern Emergency Management Assistance Compact et Pacific Northwest Emergency Management Arrangement sont des ententes semblables au PEIAGU. Bien que chaque administration soit unique et que leur approche soit différente, il est possible pour les signataires de ces trois ententes d'instaurer des processus communs et d'échanger des connaissances précieuses. Parmi les avantages, notons la diminution du dédoublement, la réalisation d'économies d'échelle ainsi que la détermination et la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement en cas d'urgence et de catastrophe chez les entités administratives membres.

Possibilités et difficultés

Les membres du GIGU explorent la possibilité de mener des formations et des exercices conjoints et d'être observateur lors d'une activation par un autre membre. Tirer parti de ces occasions renforcera toutes nos administrations et améliorera la collaboration et la communication.

Les administrations se sont engagées à publier les rapports après action sur le site Web du GIGU dans la mesure du possible afin de donner d'autres possibilités d'apprentissage aux membres.

Coprésidents

En novembre 2021, Peter Rogers du Maine a été nommé coprésident des États-Unis, en remplacement d'Erica Bornemann. Pour favoriser la continuité et en raison des difficultés posées par la COVID-19, le coprésident du Canada Paul Masson a accepté de prolonger son mandat, au moins jusqu'à l'automne 2022.

Réunion de l'automne



La Massachusetts Emergency Management Agency sera l'hôte de la prochaine réunion prévue à l'automne 2022.

Le tout respectueusement soumis par :

Paul Masson
Coprésident du Canada

Peter Rogers
Coprésidente des États-Unis